



CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Morillon, le samedi 14 octobre 2022

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal se réunira :

**Jeudi 20 octobre 2022 à 20 h 00,
Salle consulaire à la Mairie
5 place de la mairie, 74440 MORILLON**

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L.2121-15 du CGCT.

L'ordre du jour de la séance portera sur les points suivants :

1. **Intercommunalité** : Présentation du dispositif Espace valléen de la CCMG ;
2. **Fonctionnement des assemblées** - Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 08 septembre 2022 ;
3. **Fonctionnement des assemblées** - Décisions prises par le maire ;
4. **Urbanisme** – Droit de préemption urbain – mise à jour du périmètre d'application suite à la modification n°1 et aux révisions allégées n°1 & 2 du PLU ;
5. **Urbanisme** – Droit de préemption urbain renforcé - mise à jour du périmètre d'application et des motivations suite à la modification n°1 et aux révisions allégées n°1 & 2 du PLU ;
6. **Urbanisme** – Modification simplifiée – Procédure de rectification des erreurs matérielles constatées ;
7. **Finances** – Décision modificative n°2 du budget principal ;
8. **Administration générale** – Convention avec la CCMG pour le portage financier de la compétence Transport scolaire ;
9. **Administration générale** – Évaluation des charges transférées à la CCMG à la suite de la dissolution du SIMMHG – Approbation du rapport de la CLECT et du montant actualisé des attributions de compensation ;
10. **Foncier** – Convention de droit d'usage au bénéfice de la SA Altitude Infra pour le déploiement de la fibre optique
11. **Foncier** – Convention de portage avec l'EPF 74 pour l'acquisition des parcelles cadastrées section B n°522, 523, 3089 et 3363 ;
12. **Foncier** – Acquisition par voie amiable des parcelles B n°1295, n°1297, n°4297 n°4299 et n°4300, situées lieudit « les Esserts » - annule et remplace la délibération n°2022.29 du 19 mai 2022 ;
13. **Foncier** – Convention pour l'installation d'un poteau incendie sur un terrain privé – parcelle cadastrée section B n°2417 ;
14. **Logement** – Règlement encadrant le changement d'usage des logements ;
15. **Tourisme** – Mise en place de l'obligation d'enregistrement pour les meublés de tourisme ;

16. **Environnement** – Extinction nocturne de l'éclairage public ;
17. **Domaine skiable** – Avenant n°1 à la convention de DSP Remontées mécaniques ;
18. **Économie** – Présentation du rapport du délégataire de « La Covagne » pour l'exercice 2021-2022 clos au 30 avril 2022 dans le cadre de la DSP ;
19. **Économie** – Avenant n°1 à la convention de DSP du restaurant « La Covagne » ;
20. **Travaux** – Convention de groupement de commande avec la commune de Verchaix et le SYANE pour les marchés de travaux pour le réaménagement de la RD 54 et la voie verte ;
21. **Travaux** – Avenant n°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au SM3A pour les travaux de la route du Mas Devant ;
22. **Travaux** – Validation du programme et du plan de financement des travaux envisagés par le SYANE sur Morillon au titre de l'année 2022 – Travaux de gros entretien reconstruction ;
23. **Voirie** – Document d'organisation de la viabilité hivernale sur Morillon ;
24. **Affaires sociales** – Ski pour tous ;
25. **Sport** – Contrat de sponsoring de sportifs de haut-niveau pour 2023 ;
26. **Questions diverses**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire



Simon BEERENS-BETTEX